

Délibération 2024-037

SEANCE DU 11 AVRIL 2024

Date de la convocation : jeudi 04 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de conseillers votants : 17

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi onze avril, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, RIES Stéphanie, ROUXEL Dominique, MAUGER Sylvie, SOURD Annie, BURNEL Sébastien, OHEIX Yoann, LELANDAIS Guillaume, VASSELIN Denise, MAUROUARD Arnaud.

Pouvoirs : HAIRON Josiane (pouvoir à HAVARD Georges), GALLUET Bruno (pouvoir à BRIENS Eric), LEJOLLY Annie (pouvoir MAUGER Sylvie), LELUBEZ Marlène (pouvoir à LACOLLEY Daniel).

Excusés : TRAVERT Dominique, BEHELLE Anthony

Secrétaire de séance : SOURD Annie

Objet : SALLE JEAN LAUNAY – AVENANT EN MOINS-VALUE

Monsieur le Maire présente l'avancement des travaux de rénovation de la salle « Jean Launay » et fait part des modifications suivantes :

- Lot n° 2 – menuiseries – entreprise A2 – avenant n° 2 : suppression bardage prévu en façade sud de l'extension pour un montant en moins-value de 2 592,95 € HT soit 3 111,54 € TTC.

Vu l'avis favorable de la commission Travaux-Sécurité du 28 mars 2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Donne son accord à la modification présentée,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à passer avec l'entreprise A2,
- Autorise le Maire ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS